



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°37-2023-02057

PUBLIÉ LE 28 FÉVRIER 2023

Sommaire

Préfecture - Cabinet - BRE / Cabinet

37-2022-11-16-00006 - Arrêté 2022/36 décernant la médaille de bronze pour acte de courage et dévouement à Monsieur Mickaël MILLION (1 page)

Page 3

Préfecture - Cabinet - BRE

37-2022-11-16-00006

Arrêté 2022/36 décernant la médaille de bronze
pour acte de courage et dévouement à Monsieur
Mickaël MILLION

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE
Cabinet de la préfète
Bureau de la représentation de l'Etat

CAB/BRE 2022/36

ARRÊTÉ
décernant la médaille de bronze pour acte de courage et dévouement

La préfète d'Indre-et-Loire

Vu le décret du 16 novembre 1901 relatif à la médaille pour actes de courage et dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour actes de courage et dévouement,

Vu la proposition de Monsieur le colonel, commandant le groupement départemental de la Gendarmerie nationale d'Indre-et-Loire, en date du 03 juin 2022,

Considérant que le 19 avril 2022, à Cheillé, Monsieur Mickaël MILLION a réagi avec courage et sang-froid dans l'exercice de ses fonctions, interpellant avec ses co-équipiers, une personne souffrant de troubles psychiatriques connue pour son agressivité et menaçant de faire usage d'une arme à feu.

Considérant qu'intervenant dans le cadre d'une mission de mise à exécution d'une mesure d'expulsion, Monsieur Mickaël MILLION et ses collègues sont entrés en contact avec une personne psychologiquement fragile et sont parvenus à se faire remettre des armes à feu.

Considérant que dans un environnement particulièrement hostile, Monsieur Mickaël MILLION a su, par son extrême vigilance, réagir promptement au bruit du mécanisme de rechargement d'une arme et alors s'emparer de cette arme à feu, maîtriser le mis en cause et mettre en sécurité les personnes présentes.

Considérant que grâce à son discernement et son professionnalisme, Monsieur Mickaël MILLION a ainsi contribué à éviter que quelqu'un ne soit blessé ou que le mis en cause ne mette fin à ses jours.

ARRÊTE

Article 1^{er} : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à Monsieur Mickaël MILLION, adjudant-chef au sein du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Chinon.

Article 2 : Madame la directrice de cabinet et Monsieur le colonel, commandant le groupement départemental de la Gendarmerie nationale d'Indre-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Tours, le 16 novembre 2022

La préfète,

Marie LAJUS

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9
Tél. : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr